****

**CANDIDATURE COMMUNE**

**Mise en œuvre du parcours « compétences pour l’entreprise »**

Les établissements intéressés doivent déposer à partir du **lundi 15 octobre 2018** le dossier de candidature commune, établi entre une ou plusieurs école(s) d'ingénieurs et une ou plusieurs école(s) doctorale(s) partenaire(s). Ces documents sont à retourner à la CDEFI par voie postale d’ici, **le vendredi 7 décembre 2018**. Les écoles sélectionnées devront alors présenter la spécificité de leur projet devant le comité de suivi. Les prochaines auditions devant ce comité de suivi paritaire enseignement supérieur/représentants industriels sont prévues au **premier trimestre 2019.**

**ECOLE D’INGENIEURS – ECOLES DOCTORALES**

**Ecole d’ingénieurs**

Nom de l’école :

Directeur :

Adresse mail :

Enseignant responsable de la mise en œuvre du parcours CPE :

Adresse mail :

**Ecole doctorale 1**

Nom de l’école doctorale :

Directeur :

Adresse mail :

Enseignant responsable de la mise en œuvre du parcours CPE :

Adresse mail :

**Ecole doctorale 2**

Nom de l’école doctorale :

Directeur :

Adresse mail :

Enseignant responsable de la mise en œuvre du parcours CPE :

Adresse mail :

*Dans le cas où plus de deux écoles doctorales, ou plus d’une école d’ingénieurs, participent à l’organisation du parcours CPE, prière de les ajouter à la suite.*

L’école d’ingénieurs et la (les) école(s) doctorale(s) nommées ci-dessus s’engagent à collaborer pour mettre en place le parcours de formation pour les doctorants « Compétences pour l’entreprise » (CPE) dans les termes du référentiel établi par la CDEFI.

**BRÈVE DESCRIPTION DU PARCOURS PROPOSÉ**

(Max. 2 pages)

*Merci d’apporter une brève description du parcours proposé. Le parcours « Compétences pour l’entreprise » a pour objectifs d’améliorer la reconnaissance et l'attractivité de la formation doctorale auprès des entreprises françaises et à préparer davantage les diplômés aux différentes fonctions et métiers du monde socio-économique. Ainsi, il conviendra de mettre en évidence parmi les critères d’éligibilité suivants, ceux qui vous paraissent particulièrement notables dans votre proposition :*

*- Existence d’une phase de sélection des doctorants pour le parcours ;*

*- Ouverture aux doctorants de toutes disciplines, préférentiellement en deuxième année et qui n’ont pas bénéficié d’expérience en entreprise dans leur parcours ;*

*- Présence d’une formation théorique modulaire personnalisable d’environ 70 heures (cours de propriété intellectuelle, cours d’entrepreneuriat, de connaissance des entreprises, de droit du travail, pratique de rédaction de contrats industriels, etc.) ;*

*- Expérience en entreprise des doctorants de 30 heures minimum ;*

*- Acquisition d’au moins 8 des 15 compétences référencées par la CDEFI, réparties dans l’ensemble des 4 blocs de compétences afin d’obtenir le certificat du parcours ;*

*- Définition claire des modalités de suivi et d’évaluation (tutorat industriel, composition du jury, livrables à fournir par les doctorants, etc.) ;*

*- Suivi de l’insertion professionnelle des docteurs ayant bénéficié du parcours.*

**PRINCIPALES COMPÉTENCES ACQUISES A L’ISSUE DU PARCOURS PROPOSÉ**

**Lot 1 : Comprendre le fonctionnement de l’entreprise**

[ ]  Comprendre et prendre en compte les aspects économiques, sociaux, et éthiques dans son activité

[ ]  Connaître et comprendre le fonctionnement d’une entreprise, avoir des notions de gestion des ressources humaines, de droit du travail, de fonctionnement économique et commercial

[ ]  Connaître les mécanismes qui gèrent la propriété intellectuelle et industrielle

**Lot 2 : Autonomie, gestion de projets**

[ ]  Etre autonome dans l’acquisition de nouvelles connaissances, savoir chercher et mobiliser des ressources scientifiques ou techniques, et être adaptable à une large palette de sujets

[ ]  Savoir gérer un projet, identifier des processus complexes et leur mise en œuvre en intégrant des contraintes de délais ou financières ainsi que des contraintes imprévues

[ ]  Savoir développer son leadership, sa capacité à déléguer et à décider, savoir travailler en équipe, s’insérer dans une organisation et son environnement

[ ]  Savoir passer une consigne, un message, transférer des connaissances, conduire une réunion et diriger un travail collectif

[ ]  Concevoir et savoir gérer des projets industriels de durées variables, et répondre aux appels d’offres

[ ]  Maîtriser la gestion du temps et des priorités

**Lot 3 : Compétences scientifiques et techniques**

[ ]  Savoir aborder et résoudre un problème complexe

[ ]  Etre capable de trouver des solutions techniques innovantes

**Lot 4 : Ouverture, capacité d’interactions**

[ ]  Savoir communiquer de façon synthétique et argumentée, avec des interlocuteurs de compétences différentes

[ ]  Savoir travailler en contexte international, communiquer avec des personnes de culture et langue différentes

[ ]  Posséder un niveau de français minimal, maitrise de l’écriture de rapports et brevets

[ ]  Posséder un niveau d’anglais minimal (B2 ou TOEIC C)

**ACCUEIL DES DOCTORANTS 2018-2019 OUI** [ ]  **NON** [ ]

***Si oui :***

***Réunion d’information*** *OUI* [ ]

 *NON* [ ]

*Date prévue :*

*Nombre de candidats potentiels identifiés :*

**Sélection de candidats**

 Dossier [ ]

 Entretien [ ]

Date prévue :

Nombre attendu de doctorants accompagnés dans le parcours pour l’année du lancement :

Effectif cible de doctorants accompagnés dans le parcours en stock (toutes années confondues) :

**CONSTITUTION DU COMITE DE SUIVI PARITAIRE**

 Partenaires industriels :

Autres partenariats :

Signatures :

 Ecole d’ingénieurs Ecole doctorale 1

 Nom du signataire Nom du signataire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

 Ecole doctorale 2

 Nom du signataire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |